



## Vente de bien par heritier

Par **pmlahaye\_old**, le **04/10/2007** à **11:40**

Mon père est décédé en 1994, ma mère a hérité. de cette union sont nés deux enfants, je suis l'un d'entre eux. mes parents avaient une donation entre époux. Ils possédaient des biens immobiliers dont un appartement dans le midi qu'elle désire vendre. Peut-elle le faire sans mon accord? Elle me soutient que je n'ai rien à dire car elle me donnera ma part. Je ne suis pas forcément contre le fait de vendre mais le prix me paraît plus que sous-estimé. En effet le bien a été estimé 90000€, l'an dernier et elle souhaite le mettre en vente 53000€. Puis je le racheter et éviter des frais? Puis je l'acheter de façon "masquée" car ma mère ne souhaite pas forcément que je lui rachète,